

« Rentrée en musique »

Propositions de mise en oeuvre



Quelle origine ?

Suite à une annonce du ministre en mai 2017 annonçant sa volonté de voir organisées des « rentrées en musique », les recteurs d'Académie ont envoyé fin juin un courrier précisant la demande.

(courrier pour l'Académie de RENNES sur ce lien : <http://urlz.fr/5x0P>)

Quelle demande ?

- Où Dans toutes les écoles, collèges, lycées.
- Quoi Organiser un temps d'accueil musical (mini-concert).
- Quand Le jour de la rentrée.
- Pour qui Pour les élèves qui arrivent dans les établissements (CP, 6^{èmes}, 2^{ndes}).
- Par qui Si possible par des élèves musiciens des autres niveaux de classe.
- Organisé par qui Chef d'Etablissement, référent culture, professeur d'éducation musicale, ...

Propositions de mise en oeuvre

Des groupes musicaux d'élèves

Dans une quinzaine de collèges et lycées finistériens, les enseignants d'éducation musicale ont suscité cette année la création de groupes de musique d'élèves, qui ont notamment participé au Rassemblement des élèves musiciens organisé par la DDEC à Douarnenez en mai dernier (voir les vidéos du concert avec les différents participants ici : <http://urlz.fr/5xi9>).

Si ces élèves sont encore dans l'établissement l'an prochain, ils pourront facilement venir jouer quelques morceaux pour cette rentrée en musique

ou

Des chorales de l'année précédente

Dans plusieurs dizaines d'écoles, collèges, et lycées des chorales sont créées et animées chaque année par les enseignants d'éducation musicale et les professeurs des écoles. Même si certains élèves auront quitté l'établissement à la rentrée, une bonne partie de la chorale pourra être présente le jour de la rentrée pour rechanter quelques extraits du répertoire travaillé l'année précédente. (voir les vidéos des concerts avec les différentes chorales de l'année dernière ici : <http://urlz.fr/5xjA>)

ou

Des élèves solistes

Les enseignants d'éducation musicale ont l'habitude d'identifier dans leurs classes des élèves particulièrement à l'aise pour la pratique devant d'autres élèves (chant, instrument). Ces élèves pourront être sollicités pour participer à la rentrée en musique en venant interpréter quelques morceaux travaillés en classe l'année précédente ou travaillés à l'extérieur. L'enseignant pourra aussi accompagner si besoin.

Comment organiser le moment musical ?

Dans le lieu où se fait l'accueil des nouveaux élèves (salle, cour de l'établissement, ...), une petite scène pourra être montée ou simplement matérialisée dans l'espace. Il est nécessaire qu'une sonorisation, même légère, soit prévue.

Les élèves musiciens ou chanteurs pourront démarrer leur prestation lorsque les premiers élèves commenceront à arriver, et continuer à jouer pendant toute l'arrivée des élèves et familles. La durée de la prestation sera fonction des modalités d'organisation de la rentrée prévue par l'établissement.

Quelles étapes ?

- en cette fin d'année ou quelques jours avant la rentrée 2018
- pendant une des journées de pré-rentrée, ou en début de matinée de rentrée : prévoir une répétition avec les élèves concernés
- le jour de la rentrée : prévoir la scène ou l'espace scène, la sonorisation (cf. ci-dessus)

prévenir les enseignants concernés
identifier avec eux les élèves qui joueront et chanteront
prévenir les élèves concernés par courrier, mail, ou téléphone
leur donner la date et les horaires de leur présence